



Assemblée générale ordinaire du vendredi 18 octobre 2013 au stand de tir de Châlons.

Présents : Anne BEAUVILLIERS, Luc BESCONT, Antonio CORREIA, Christophe DEWILDE, Nathalie FLOQUET, Jean-Marc LORTET, Martial MARTHON, Jean-Michel MINJEAU, Cédric TISSERANT.

Invité : Jacques COLLOT président de Ligue

Début de la réunion : 18h55

1. Approbation du compte rendu de l'AG 2012

Quorum atteint 17 clubs sur 23 et 50 voix sur 63

Contre : 0

Abstention : 0

CR approuvé à l'unanimité

2. Compte rendu moral et administratif 2012/2013

Plusieurs formations ou initiations tout au long de la dernière saison

Pour un championnat, certains clubs n'ont pas été invités.

1705 licences : hausse importante

4 tireurs en catégorie espoir

4 tireurs haut niveau

Le département fonctionne correctement.

3. Compte rendu sportif 2012/2013

Présenté par Cédric TISSERANT

Voir le compte rendu sur le site internet

M. MINJEAU remercie les arbitres qui ont œuvré pour les différents championnats organisés dans le département.

4. Compte rendu financier 2012/2013

Présenté par Christophe DEWILDE, trésorier.

Cotisation clubs : 460 euros de recettes

4 clubs n'ont pas réglé leurs cotisations

Il n'existe malheureusement pas de recours pour régler le problème.

On a un stock de diplômes pour quatre ans.

Excédent de 3670 euros pour la saison 2012/2013.

Bilan prévisionnel 2013/2014 présenté à l'équilibre : 7320 euros

Vote bilan prévisionnel 2013/2014

Contre : 0

Abstention : 0

Bilan prévisionnel adopté à l'unanimité.

5. Rapport des contrôleurs aux comptes

Lecture du rapport des contrôleurs aux comptes

La vérification des comptes a été faite le 16 octobre 2013.

Juan BOIS et Philippe THOYET

Vote bilan financier 2012/2013

Contre : 0

Abstention : 0

Bilan financier adopté à l'unanimité.

Nous remercions le trésorier pour le travail effectué et donnons quitus pour la suite.

M. COLLOT félicite le trésorier pour le travail et le compte excédentaire.

Il faudrait appliquer le plan comptable pour éviter recettes / dépenses.

Peu de dossiers CNDS présentés par les clubs. Il faudrait pourtant le faire.

Le caractère social est mis de plus en plus en avant actuellement d'où l'utilité de faire des projets d'animations des tirs laser.

Il faudrait faire une réunion pour les clubs qui pourraient remplir des dossiers CNDS. La Ligue est prête à donner des renseignements pour aider ceux qui le désiraient.

6. Tarif des cotisations 2014/2015

Proposition d'un projet : le montant serait calculé suivant le nombre d'adhérents.

Luc BESCONT indique que cela ne changerait pas beaucoup pour les clubs sauf pour le club de la STR.

Le président demande son avis à l'assemblée.

Une question est posée : pourquoi n'y a-t-il pas de cotisations par adhérent ?

Luc BESCONT répond que c'est déjà le mode de calcul pour la Ligue.

Le nombre d'adhérents de cette année donnera la cotisation de l'année suivante.

Vote pour le tarif 2014/2015

Contre : 0

Abstention : 0

Le tarif des cotisations est adopté à l'unanimité.

Cette augmentation permettra de participer à la création d'une équipe technique départementale, d'aider les clubs à acquérir du matériel, etc.

7. Informations diverses

✓ Martial MARTHON présente l'initiation en tir 25 m la semaine d'avant les championnats départementaux.

17 tireurs ont participé à cette journée.

Bernard LAMOUREUX a pris cette initiation en main.

La journée a été appréciée par tous.

L'idée est de faire deux types de stage : loisirs et compétitions.

Martial MARTHON souhaite que l'information soit partagée par les présidents de club.

Le but des stages est d'apporter des techniques aux tireurs mais toujours en rappelant la sécurité.

Le président rappelle que le fil de sécurité dans le pistolet ou dans la carabine est indispensable.

L'absence de fil de sécurité est disqualificative. L'information doit être relayée à tous leurs adhérents.

Ce fil de sécurité est également obligatoire dans toutes les disciplines ISSF et le TAR.

Le nouveau règlement EDT est publié sur le site de la FFTir

✓ Nathalie FLOQUET pour l'EDT

L'année dernière, un goûter a été offert au critérium EDT.

L'objectif de la saison 2013/2014 est de faire un après-midi festif fin juin 2014 juste avant le championnat de France des EDT pour réunir les tireurs des différentes EDT.

Certains membres rappellent qu'à cette période

8. Calendrier des manifestations 2013/2014

Cédric TISSERANT présente le calendrier prévisionnel des manifestations sportives 2013/2014.

Vote pour le calendrier prévisionnel des manifestations sportives 2013/2014.

Contre : 0

Abstention : 0

Le calendrier prévisionnel des manifestations sportives 2013/2014 est adopté à l'unanimité.

9. Questions diverses

✓ Formations

Présentation par Guillaume BEAUDON quant aux formations payantes à partir de maintenant.

Le prix de la formation pour les animateurs est de 60 euros et pour les initiateurs, 75 euros.

Pour les animateurs, il faut compter deux week-ends et pour les initiateurs, trois week-ends.

Nous étions l'une des dernières ligues à ne pas faire payer les formations.

La Ligue continue de prendre à sa charge les kits et les repas.

Le principe est de montrer aux organismes financeurs qu'il y a paiement de ces stages pour les futures demandes de financement.

Une discussion s'instaure sur le problème de communication quant à la décision de faire payer les formations aux tireurs. Le président de la Ligue reconnaît qu'il y a eu une erreur de communication. Cependant, il faut prendre une décision.

Le président du comité départemental demande si les clubs veulent payer et si le département doit aider au financement.

Vote : accord unanime des clubs présents pour la participation du comité départemental.

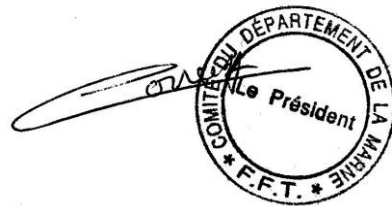
Vote : accord des clubs présents pour la participation à ces stages.

✓ **Mot du président de la Ligue**

N'ayant plus de questions diverses, la séance est levée.

20h45.

Le président,

A circular official stamp of the Comité Départemental de Tir de la Marne (C.D.T.M.) F.F.T. is placed over a handwritten signature. The stamp contains the text "COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE" around the top edge, "Le Président" in the center, and "F.F.T." at the bottom. The signature is written in black ink and is partially obscured by the stamp.

La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "S. Guillier", is written over a horizontal line.